

A. LECHELON

Octobre 2025

Numéro 61

Magazine d'information et de liaison édité par

L'Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de publication Louis SAUVADET - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme

Siège Social : 14 rue PONCILLON - 63000 CLERMONT-FERRAND © APS 2002 – Droits réservés

Site internet : apsaumon.com

Editorial

L'année 2025, dans toute l'Europe occidentale, confirme les tendances climatiques observées depuis quelques dizaines d'années :

- des précipitations rares pendant des périodes assez longues ;
- des températures en hausse, les records tombent (plus de 40°C cet été dans plusieurs régions).

Avec comme effets des incendies plus nombreux, ils sont facilités par : des vents violents, l'abandon de certaines parcelles, l'absence de débroussaillage et un manque de civisme. Les conséquences sont dramatiques : mortalités, zones d'habitations et de cultures dévastés, effets sur le retrait gonflement des argiles (d'où des fissures qui endommagent les bâtiments), ...etc.

L'augmentation des températures entraîne aussi une élévation du niveau de la mer, ceci est due à sa dilatation, à la fonte des glaciers et des calottes glaciaires qui aggravent ce phénomène, les conséquences sur le trait de côte et sur certaines ressources d'eau douce sont importantes.

Un degré d'augmentation en température c'est 7 % d'humidité de plus dans l'atmosphère, cela peut alimenter des épisodes pluvieux très intenses par la suite.

Les coûts pour les assurances et la collectivité sont énormes.

Face à cela, nous assistons à des réactions certes passionnées, mais avec des argumentations de très court terme qui occultent beaucoup de sciences et compromettent l'avenir. Il n'est pas question de laisser les personnes touchées de côté, la société se doit de les aider. Par contre, entraîner beaucoup de secteurs professionnels et la société dans une impasse et ignorer les alertes des scientifiques est incompréhensible.

Un des points essentiels à comprendre : l'accélération du changement climatique (nous sommes sur une trajectoire de plus de 4° C avant 2100 !) n'est plus en phase avec l'adaptation et la résilience de beaucoup d'organismes vivants, que ce soit végétal ou animal : d'où le terme justifié de dérèglement climatique.

Les pages qui suivent permettent d'analyser que :

- tout n'est pas perdu en ce qui concerne le saumon atlantique dans les rivières de sa zone Sud : il a une tolérance aux températures élevées ;
- depuis quelques dizaines d'années, l'action des hommes est un facteur très aggravant dans la diminution des stocks de saumons : pêche commerciale en haute mer sans restriction et contrôle ; aquaculture démesurée ; aménagements sans précaution sur les effets nocifs vis-à-vis de la pérennité de l'espèce ; introduction d'espèces prédatrices, ...etc. Nous abordons le problème des pêches dites accidentelles.
- le prélèvement et la consommation en eau en France Métropolitaine par secteur d'activité sont très distincts ;
- l'image de la biodégradabilité des déchets en mer devrait tous nous sensibiliser. La pollution de la mer débute en tête des bassins fluviaux.

Louis SAUVADET

Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

Dans ce numéro :**Editorial****La Résilience des salmonidés aux températures****État de la Ressource Saumon Atlantique Sauvage.****Les Pêches Accessoires en mer****Prélèvements et consommation d'eau en France****Pollution des océans. Biodégradabilité des déchets en mer****LA RÉSILIENCE DES SALMONIDÉS AUX TEMPÉRATURES.**

Il existe un très large consensus des experts scientifiques pour affirmer que le dérèglement climatique exerce une influence directe sur l'écosystème des rivières à saumon :

- la température de l'eau des rivières a augmenté et continuera d'augmenter à court terme ;
- nous avons un changement de régime des précipitations et de l'hydrologie.

Face à ces données, il est important d'avoir une compréhension, aussi complète que possible, des comportements et des tolérances des poissons face à ces défis.

L'augmentation de la température de l'eau des rivières.

Une première analyse des données de températures des stations du bassin de la Loire a été réalisée par l'ONEMA et l'Université de Tours en 2015. Une seconde analyse portant sur l'ensemble des cours d'eau de la France, appelée projet TIGRE, a été réalisée en partenariat avec l'OFB, l'INRAE et l'Université de Tours, ce rapport date de 2020.

Au niveau national c'est 2700 stations de mesure avec différents gestionnaires, d'où des variations de suivi spatiaux très compréhensibles, sans compter les aléas.

Les délivrables de ces suivis et études sont suffisants pour avoir une connaissance de la température dans le temps en différents sites de l'amont vers l'aval. Nous avons des séries de données sur 10 années (de 2009 à 2018), c'est un intervalle de temps minimum pour travailler sur ce sujet.

Le choix des données

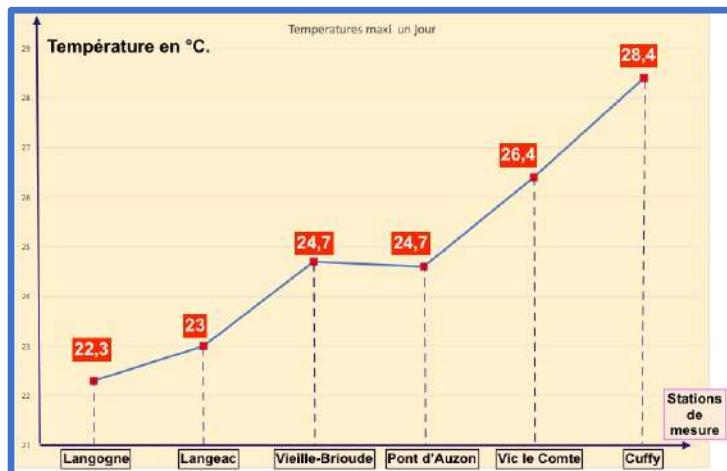
Nous avons comparé des données en fonction des sites des études citées, et de la pertinence des secteurs :

- Langogne - Langeac est celui qui a l'habitat le plus favorable à la production de jeunes saumons ;
- Langeac - Vieille Brioude est aussi un secteur favorable à la production de jeunes saumons ;
- Enfin certaines années la survie des jeunes saumons (alevins et tacons) est aléatoire sur le secteur Brioude - Vic le Comte malgré quelques refuges thermiques.
- Comme nous avions les données de la station de Cuffy, pour rappel située à 10 km à l'amont du bec d'Allier, elles permettent de voir l'évolution de la température après plus de 200 km d'écoulement dans les plaines (Limagne et traversée du département de l'Allier).

Nous avons noté la température maximale sur les sites évoqués.

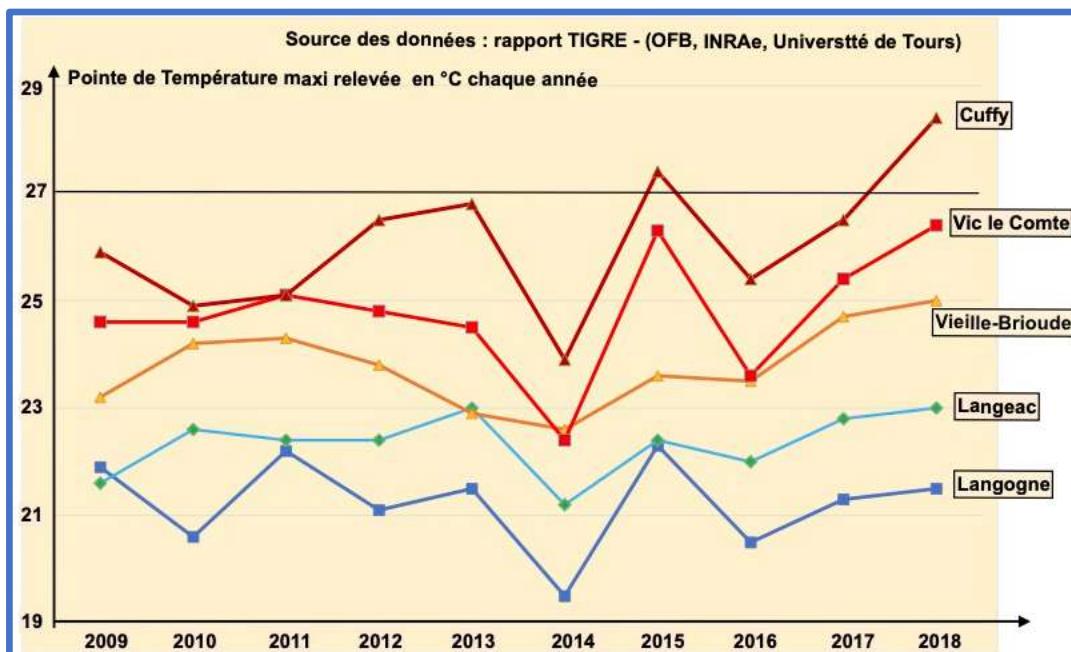
Comportement et survie des salmonidés en fonction de la température

Nous avons collecté un nombre d'informations intéressantes qui permet d'évaluer la résilience des salmonidés face à la température de l'eau de la rivière. Les travaux principaux ont été menés par Elliot en 1975 et 1991 sur ce sujet. Le texte de cet item provient du livre **Trout and Salmon Ecology, Conservation and Rehabilitation** de D.T. Crisp et des travaux de Stephen J. Dugdale en 2014 (Thèse pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor en Sciences de la terre), Université du Québec.



Graphe N1, d'après les relevés des stations de mesure de la rivière Allier entre 2009 et 2018
Sur fond rouge, la température maximale journalière relevée entre 2009 et 2018 sur chaque site.

STATIONS de MESURE	Altitude (NGF) de la station de mesure en mètres	Distance par rapport à la source en km	Surface du bassin versant en km ²	Jour/Mois/Année De la température maxi sur 1 jour en rouge
Langogne	904	38	330	8 juillet 2015
Langeac	493	120	1 840	6 août 2013 et 9 août 2018
Vieille-Brioude	438	154	2 297	25 juin 2017
Agnat (Pont d'Auzon)	400	172	2 989	15 juillet 2010 et 24 août 2011
Vic le Comte	338	220	5 446	8 août 2018
Cuffy	170	427	14 449	8 août 2018

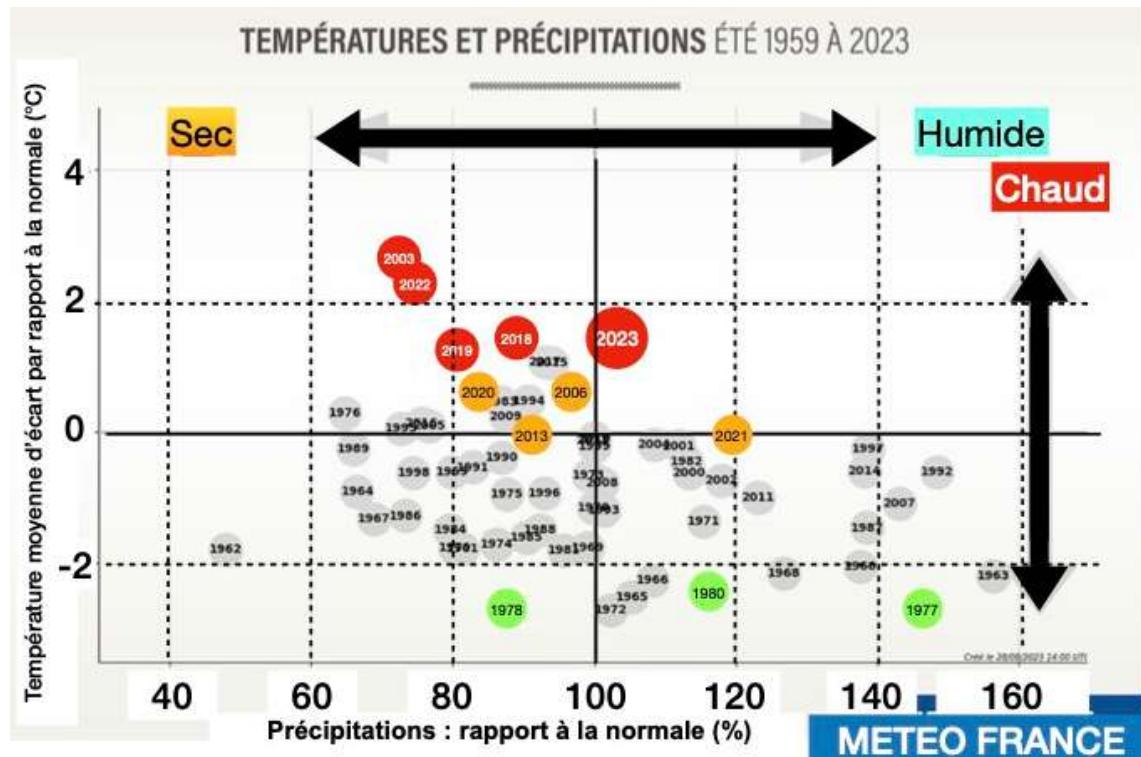


Graphe N2, d'après les relevés des stations de mesure de la rivière Allier entre 2009 et 2018
Courbes des pics de température annuelle relevés entre 2009 et 2018 sur chaque site.

Commentaires

Les débits des stations de Langeac, Vieille-Brioude et de Vic le Comte sont soutenus par les lâchers de Naussac, ce qui n'est pas le cas de la station de Langogne. Les lâchers de Naussac ont eu un effet au moins jusqu'à Langeac, voir graphe N2 entre Langeac et Vieille-Brioude. D'où quelques valeurs relevées très proches entre les stations de Langogne et de Langeac (il faut tenir compte pour toutes les stations des aléas et des biais, elles ne sont pas placées dans un laboratoire !).

L'année 2018 a été une année chaude, tout particulièrement l'été, il se classe comme le deuxième le plus chaud pour la période 1900- 2018. Les étés 2019, 2022 et 2023 sont proches de 2018 (nous n'avons pas les données aux stations citées en page 3 pour les années qui suivent 2018), voir le document ci-dessous.



Document Météo France – Températures et Précipitations des étés 1959 à 2023

Seuils de température concernant les salmonidés. Voir Figures 1 et 2 en page 5.

Les chercheurs (notamment Elliot) ont conduit des expériences afin de définir les seuils de températures auxquelles les poissons cessent de manger. À partir de ces seuils ils ont défini une zone de tolérance où les poissons sont capables de survivre à des températures élevées pendant une période de temps prolongée.

Afin de définir les limites thermiques d'une espèce, un poisson est placé dans un bassin expérimental et soumis à une lente augmentation de la température de l'eau. En observant le comportement du poisson, il est possible de définir ses températures optimales, dangereuses et létales. Le procédé est répété plusieurs fois avec des poissons acclimatés à des températures différentes. Les résultats conduisent à la construction d'un polygone de température duquel les limites thermiques d'une espèce particulière peuvent être établies.

L'optimum thermique est généralement défini dans la gamme des températures auxquelles le poisson se nourrit de manière normale. La limite à laquelle le poisson cesse de manger constitue la limite d'alimentation. Ces points constituent les plages critiques supérieures et inférieures de températures auxquelles les fonctions physiologiques normales s'arrêtent et le stress thermique commence (zone définie en bleue sur les figures de la page 5). En dehors de cette zone, les chercheurs définissent une zone de tolérance où les poissons sont capables de survivre pendant une période prolongée.

La limite supérieure de cette zone, appelée la température létale initiale supérieure est définie comme la température à laquelle 50 % des poissons meurent après une exposition de 7 jours.

Au-dessus de cette limite, la température létale ultime est le seuil auquel 50 % des poissons meurent après une période de 10 minutes.

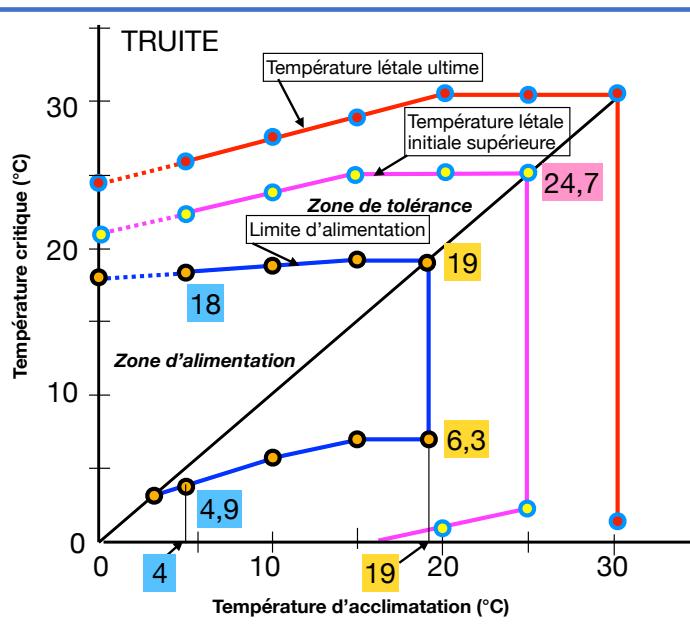


Figure 1 : Polygone de température pour la truite fario

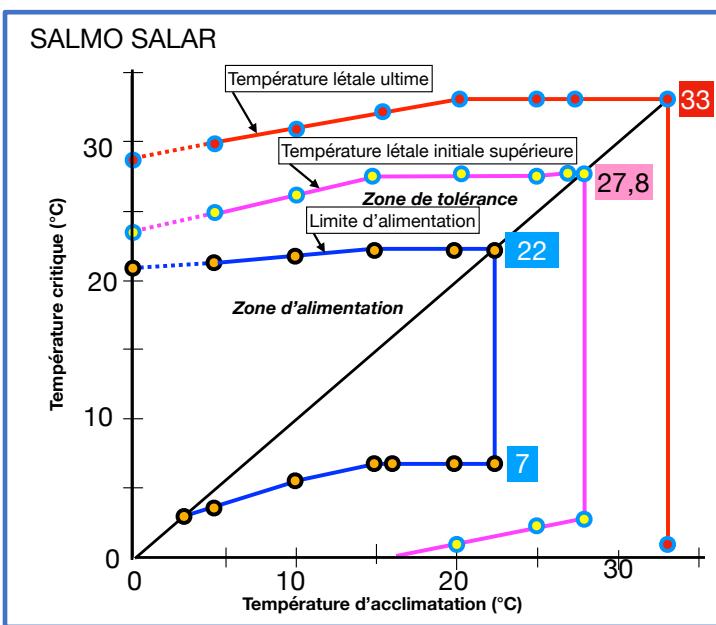


Figure 2 : Polygone de température pour le saumon atlantique

Tous les salmonidés sont très sensibles aux extrêmes thermiques, cependant certains sont plus tolérants aux températures élevées. Cette tolérance, mesurée comme la superficie du polygone thermique en degrés C². La tolérance thermique d'après Jonsson & Johnsson (2009) : Truite fario 583 ; Saumon atlantique 708 ; saumon de fontaine 625.

Il s'avère que le saumon atlantique est en fait l'espèce la plus tolérante aux températures élevées du genre *Salmo*. Ceci résulterait de la capacité accrue du saumon atlantique à s'acclimater à des températures élevées comparativement aux autres salmonidés. Il est possible que cette capacité d'adaptation explique en grande partie la grande portée géographique du saumon atlantique. Il a été observé que certaines populations de saumon montraient des signes d'adaptation génétique aux températures élevées, particulièrement au sud de la province du Québec où les rivières atteignent souvent pendant l'été des températures au-dessus de la température létale initiale supérieure. Cela expliquerait en partie la capacité des saumons à survivre dans des rivières ayant des conditions normalement trop chaudes pour leur survie.

	Truite Fario	Saumon Atlantique
Limite haute de température	19,5.	22,5
Température optimale	13,1	15,9
Limite basse de température	3,6	6

Tableau N 1 : Limites de température (haute, optimale et basse) en degrés C. de croissance de la truite fario et du tacon en eau douce. Études de Elliot et Hurley (1997).

La tolérance des poissons aux variations de la température de l'eau et au stress thermique varie par ailleurs considérablement selon la taille, l'âge et le stade de vie du poisson. Des études récentes démontrent que les alevins sont très sensibles aux températures élevées (¹). Cela n'est pas le cas pour les tacons (poisson de taille ≥ 5 cm), plus tolérants aux températures élevées, vraisemblablement en raison du rapport élevé entre la surface de leur corps et leur volume, permettant une meilleure régulation de leur température corporelle.

Par leur comportement, ils peuvent éviter du stress thermique, en utilisant la variabilité thermique externe de leur milieu ambiant. Sur notre bassin c'est le cas des tacons qui quittent sous certaines conditions l'Allier pour rejoindre temporairement une des Couzes, l'Alagnon ou d'autres tributaires qui offrent un habitat et de meilleures conditions de vie (ou de survie). Quelques fois il s'agit d'une zone de refuge thermique créée par un panache d'eau fraîche en provenance d'un ruisseau, d'un ru ou d'une source.

Louis Sauvadet

¹ En 2023, nous avions constaté que le taux de réussite entre l'œuf oeillé et l'alevin émergeant concernant l'incubateur de Blassac était anormalement bas (69 % vs plus de 80 % généralement), bien que nous possédions des moyens rudimentaires de mesure, nous avions constaté que la température de l'eau avait influé sur ce résultat. Analyse des résultats : pages 7 à 9 du Magazine APS N° 57 (d'octobre 2023).

ETAT DE LA RESSOURCE SAUMON ATLANTIQUE SAUVAGE

Les pages suivantes (de 7 à 9) sont consacrées au problème des pêches dites accidentnelles en mer. Ci-dessous un résumé d'un document (illustration comprise) en provenance du NASCO qui sert d'introduction.

Sources des données : **NASCO** (North Atlantic Salmon Conservation Organisation) ou **OSCAN** (Organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord)

Pêcheries commerciales et sportives :

- 3,5 millions de saumons étaient capturés annuellement dans les années 1970
- 2 millions de saumons étaient capturés annuellement jusqu'à la fin des années 1980
- 0,5 million de saumons sont actuellement (2020 - 2024) capturés annuellement

2359 rivières ont été recensées comme salmonicoles (ayant ou eu un stock de saumon atlantique sauvage) :

- 14 % d'entre elles, soit 341 rivières, ont un stock de saumons durable (pas à risque) ;
- 43 % d'entre elles, soit 1014 rivières, ont des stocks de saumons avec risques d'extinction (élevé, modéré ou faible) ;
- 7 % d'entre elles, soit 174 rivières, n'ont plus de saumons ;
- 36 % d'entre elles, soit 830 rivières, n'ont pas de statut (méconnaissance du stock).

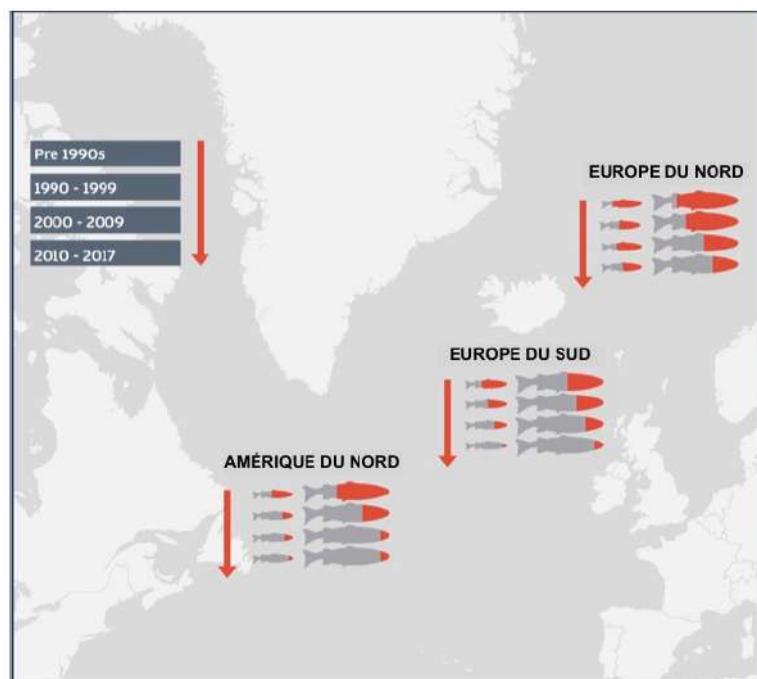
Réduction de l'exploitation du saumon atlantique sauvage dans l'Atlantique Nord

Les gros poissons dans l'illustration (ci-contre) représentent la proportion de saumons ayant passé plusieurs hivers en mer (saumons qui ont passé plusieurs hivers en mer avant de retourner dans leur rivière d'origine pour frayer). (1)

Les petits poissons représentent la proportion de saumons ayant passé un seul hiver en mer (saumons qui n'ont pas passé qu'un seul hiver en mer avant de retourner dans leur rivière d'origine pour frayer).

La couleur rouge indique les différentes proportions pêchées au cours de chaque période.

- (1) En ce qui concerne le bassin Loire-Allier les gros saumons – 98 à 99 % des poissons – ont passé de 2 ou 3 étés en mer. Ils s'engagent dans l'estuaire de la Loire très tôt.



Carte avec évaluation des stocks de saumons.

Sous le lien <https://storymaps.arcgis.com/stories/4d2409f631064f9789580f3dfe458c05> vous avez accès à la carte de toutes les rivières à saumon dans l'Atlantique Nord. Cliquer sur **European Union** dans le bandeau supérieur puis sur **France** dans la liste qui se situe juste à gauche de la carte. Ensuite vous pouvez connaître l'évaluation de l'état du stock de saumon pour chaque rivière française listée. En Bretagne Normandie quelques rivières sont classées à risque faible de disparition (repère en bleu sur la carte), ce sont : l'Ellé, Goyen, Penzé, Douron, Yar, Couesnon. L'Élorn, l'Odet et le Blavet ont été évalués à risque modéré. Toutes les autres rivières (Sienne, Sée, Sélune, Allier, Gaves, Nives, etc) ont été classées à risque élevé d'extinction, les critères de classement sont absents. Certains pays (exemple Suède) ont établi des critères clairs pour établir le classement de leurs rivières.



LES PÊCHES ACCESSOIRES EN MER.

L'ensemble de cet article est paru dans le magazine Trout and Salmon de Mai 2025, nous remercions :

- *Monsieur Andrew Flitcroft, rédacteur en chef de la revue, pour son autorisation de publication ;*
- *Monsieur Jonathon Muir, responsable de la communication à l'Atlantic Salmon Trust (A.S.T.) auteur de l'article.*

Combien de saumons sauvages sont capturés accidentellement par les chalutiers ?

Jonathon Muir identifie une lacune dans les connaissances qu'il est essentiel de combler.

Lors de la pandémie de COVID, pendant laquelle les bateaux n'étaient pas en mer, nous avons tous entendu les théories selon lesquelles l'absence des chalutiers en haute mer a conduit à de meilleurs retours des saumons sauvages.

Mais en matière de preuves concrètes, les données sont rares. Le degré d'interception en mer de saumons sauvages, post-saumons et adultes, intentionnellement ou accidentellement, constitue un manque flagrant de connaissances. Alors que les défenseurs de l'environnement travaillent dur pour que les bassins versants d'eau douce produisent autant de saumoneaux en bonne santé que possible dans un environnement d'eau froide et propre, ils font également pression sur les gouvernements pour qu'ils fassent beaucoup mieux pour le saumon sauvage en mer. Ce message a été clairement transmis lors de la conférence Salmon Connections de la MISSING SALMON ALLIANCE qui s'est tenue à Londres au début de l'année 2025.

Que savons-nous, et que ne savons-nous pas, des prises dites accessoires ?

D'importantes recherches menées par le Game & Wildlife Conservation Trust ont confirmé que des saumons sauvages et des truites de mer sont capturés accidentellement dans les filets maillants côtiers de la Manche. Des travaux complémentaires menés par les chercheurs de la Missing Salmon Alliance pour collecter et organiser les données de marquage PIT (transpondeur passif intégré) des rivières à saumon d'Europe et d'Amérique du Nord ont permis l'identification de deux saumoneaux français des rivières Scorff et Bresle, qui ont été identifiés par un détecteur de marquage PIT dans une usine de transformation de poisson en Islande en 2023. Cependant, la question est : dans quelle mesure les prises accessoires se produisent-elles en haute mer, ce qui pourrait avoir un impact sur la population de saumon sauvage à plus grande échelle ?

Lors de la conférence de Londres, le Dr Sophie ELLIOT du Game & Wildlife Conservation Trust a présenté certains des défis auxquels nous sommes confrontés lorsqu'il s'agit de combler cette importante lacune dans les connaissances. Seulement environ 2 % des navires de pêche commerciale du Royaume-Uni et d'Europe disposent d'observateurs scientifiques à bord pour surveiller les espèces capturées accidentellement. La plupart de ces navires où opèrent les observateurs scientifiques pêchent sur les fonds marins à l'aide de méthodes telles que le chalutage de fond, hors c'est sur les navires de pêche pélagique, qui sont plus susceptibles de rencontrer des saumons sauvages en migration que ces observateurs devraient opérer. En réalité, ce chiffre est inférieur à 2 %.

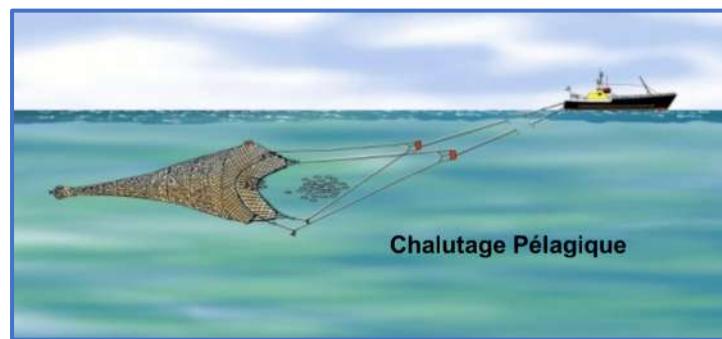
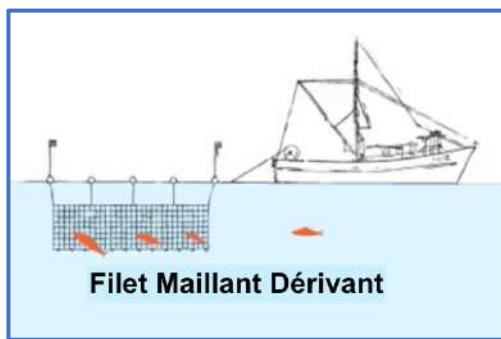


Figure 3 : Pêcheries pélagiques : ils ciblent les poissons en pleine eau ou en surface (harengs, maquereaux...) Elles sont la cause de prises accessoires (les poissons non ciblés, dont le saumon atlantique).

Il y a clairement une sous-déclaration, a déclaré le Dr ELLIOT, qui a cité l'exemple de l'esturgeon européen, une espèce en danger critique d'extinction. Entre 2003 et 2021, seuls 11 signalements de prises accessoires d'esturgeons en mer ont été enregistrés par les observateurs des pêches français. Cependant, dans le cadre d'un projet dédié mis en place pour étudier les prises accessoires d'esturgeons, avec déclaration des pêcheurs eux-mêmes, plus de 300 esturgeons ont été enregistrés entre 2012 et 2021.

Le Dr ELLIOT a ensuite souligné d'autres lacunes en ce qui concerne les observateurs⁽²⁾ à terre :

- la sous-déclaration des prises accessoires dans les journaux de bord des navires ;
- des études scientifiques qui se concentrent en grande partie sur les prises accessoires en provenance des pêcheries par chalutage de fond plutôt que sur des pêcheries pélagiques où l'on pourrait s'attendre à voir du saumon de l'Atlantique.

Ainsi, en l'absence de preuves concrètes, nous devons reconstituer d'autres éléments du puzzle. Où les navires pêchent-ils et quand ? Une étude impliquant des chercheurs du CIEM (Conseil international pour l'exploration de la mer), travaillant au sein du Groupe de travail sur le saumon de l'Atlantique Nord (WGNAS), a été présentée. Cette étude a utilisé les données de débarquement des pêcheries pélagiques combinées aux voies de migration des saumoneaux pour comprendre le risque de prises accessoires. **La pêche au hareng et au maquereau présentait le risque le plus élevé, avec un impact cumulatif potentiel à mesure que les post-saumoneaux migrent vers le nord, leurs zones d'alimentation.**



Photo 1 - Moins de 2% des navires sont contrôlés
Au sujet des prises accessoires en Europe, aux USA et au Canada c'est 100 %.



Photo 2 - Ces saumons sont des prises accessoires,
ils ont été capturés par filet maillant dérivant, dans la Manche lors de pêche aux harengs et aux maquereaux.

Grâce aux données des navires AIS (Automatic Identification System) disponibles gratuitement, le Dr ELLIOT a également présenté une visualisation des chalutiers et des fileyeurs opérant au nord des îles britanniques dans les mêmes zones où transitent les post-saumons.

Néanmoins, le Dr ELLIOT a noté que, bien que certains navires puissent capturer jusqu'à 250 tonnes en une seule prise, l'identification des prises accessoires serait quasiment impossible, car seule une poignée de prises sont examinées pour détecter les prises accessoires. **Il semble y avoir un risque important, mais rien de concret ne permet de s'appuyer sur ce risque.**

Comparaison du niveau de surveillance entre Pacifique et Atlantique

La comparaison établie par le Dr ELLIOT entre le niveau de surveillance des prises accessoires de salmonidés dans le Pacifique pour le saumon quinnat et dans l'Atlantique est frappante. Comparé aux 2 % de navires surveillés pour les prises accessoires au Royaume-Uni et en Europe, aux États-Unis (Alaska compris) et au Canada, 50 % des navires de pêche au merlu semi-pélagique sont surveillés, tandis que 100 % des navires de pêche chalutage de fond sont surveillés par vidéo ou par des observateurs embarqués. Dans le Pacifique, un programme d'échantillonnage génétique à grande échelle vise à identifier des traces de salmonidés dans les prises, alors qu'il n'existe pas de programme de ce type en Europe, malgré le fait que le déclin du saumon atlantique soit observé depuis plus longtemps que celui du saumon quinnat.

Hand Rudd, de l'Angling Trust, a suivi le Dr ELLIOT et a insisté sur l'urgence d'une meilleure surveillance, d'une gestion préventive plus rigoureuse et de l'importance de reconnaître les salmonidés sauvages comme une espèce marine, au même titre que comme une espèce d'eau douce.

² Ces observateurs vérifient les prises accessoires sur les marchés aux poissons.

À l'instar du Dr ELLIOT, Rudd a attiré l'attention sur le manque de prise en compte des salmonidés dans la planification marine. Sur les 377 aires marines protégées (AMP) du Royaume-Uni, aucune n'est réservée au saumon sauvage et à la truite de mer. En effet, nombre d'entre elles autorisent encore la pêche au filet maillant et au chalut de fond. Selon Rudd, il existe davantage de « zones marines non protégées ».

Qu'en est-il de la législation ? Quels engagements les gouvernements doivent-ils respecter ?

Le Dr Tom Appleby, de la Fondation Blue Marine, a conclu la partie consacrée aux prises accessoires de la conférence et a évoqué les obligations juridiques internationales relatives aux prises accessoires de saumon. La Convention de Berne, signée en 1979 et ancêtre de la Directive Habitats de l'UE, exigeait la mise en place de « mesures législatives et administratives appropriées pour assurer la protection du saumon sauvage ».

Cependant, la Directive Habitats elle-même, traduite en droit britannique par le Règlement Habitats et toujours en vigueur au Royaume-Uni après le Brexit, ne protège le saumon sauvage que dans les ZSC (Zones Spéciales de Conservation) d'eau douce. « **On se retrouve dans une situation insensée où l'espèce n'est protégée que pendant une partie de son cycle de vie** », a fait remarquer le Dr Appleby, qui a ensuite énuméré une série d'autres obligations juridiques, avant de conclure qu'elles sont confuses, se chevauchent et présentent d'importantes lacunes dans les données, ce qui empêche toute action visant à s'acquitter des responsabilités légales. « Nous avons suffisamment de législation », a-t-il déclaré, « il suffit de l'appliquer ». Par conséquent, si nous voulons combler ce manque crucial de connaissances, les gouvernements qui se disent déterminés à sauver le saumon sauvage de l'Atlantique, menacé d'extinction, doivent s'engager. C'est une question de volonté politique. On ne peut pas toujours laisser le secteur caritatif s'en charger ; cette tâche nécessite une approche nationale, voire internationale, garantissant que le saumon sauvage soit également reconnu comme un poisson marin, que la surveillance des prises accessoires soit réellement efficace, que la surveillance à bord et à terre soit renforcée, et que des technologies comme l'analyse ADN et génétique soient utilisées. Cela impliquerait de respecter les obligations légales existantes et d'améliorer la situation du saumon sauvage et de la truite de mer.

À l'issue de la conférence « Wild Salmon Connections », la Missing Salmon Alliance a publié une nouvelle série de demandes politiques pour l'Angleterre et l'Écosse. Ces demandes exigent des décideurs politiques qu'ils s'engagent de toute urgence à mieux comprendre les prises accessoires et leur rôle potentiel dans le déclin du saumon sauvage. Les détails de ces demandes sont disponibles sur le site web de la Missing Salmon Alliance (missingsalmonalliance.org). Les lecteurs peuvent également y visionner l'intégralité des présentations enregistrées (en anglais), notamment celles du Dr ELLIOT, d'Hannah Rudd et du Dr Appleby.

Pour l'instant du moins, le manque de connaissances persiste ; toutefois, les groupes de conservation et leurs stratégies de plaidoyer cherchent de plus en plus à le combler. Il est temps que les théories soient prouvées, soit fausses, soit exactes, et que des travaux soient menés pour bien comprendre le rôle important des prises accessoires dans le déclin du saumon sauvage.

Jonathon Muir (traduction Louis Sauvadet)

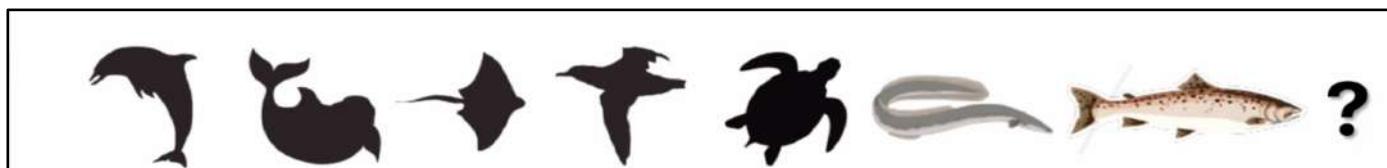
Source des photos : Photo 1 : internet ; Photo 2 : Trout and Salmon

Compléments

Pour la pêche au filet maillant, l'exigence légale est de 3 à 5 m de profondeur.

Les salmonidés plongent plus profondément, à priori ils sont présents dans la colonne d'eau de moins 60 mètres à presque zéro (la surface de la mer), exceptionnellement en haute mer ils plongent jusqu'à 900 mètres (voir les magazines APS : N° 53 d'octobre 2021, pages 7 à 12 - *notamment tableau 1 page 8 - et* N° 54 d'avril 2022, pages 10 à 12). Les règlements actuels (ICES et WGBYC) sont inefficaces pour la protection des salmonidés en mer.

Le saumon atlantique et l'anguille, poissons qui fréquentent eaux douces et salées, ne bénéficient pas d'une protection dans les eaux internationales en l'Atlantique Nord contrairement à certaines espèces marines.



Ci-dessus : Cinq groupes d'espèces symbolisés en noir bénéficiant d'une protection dans les eaux internationales, l'anguille et le saumon atlantique ne sont pas actuellement concernés. (Capture d'écran lors de la présentation du Dr ELLIOT).

PRÉLÈVEMENTS ET CONSOMMATION D'EAU EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

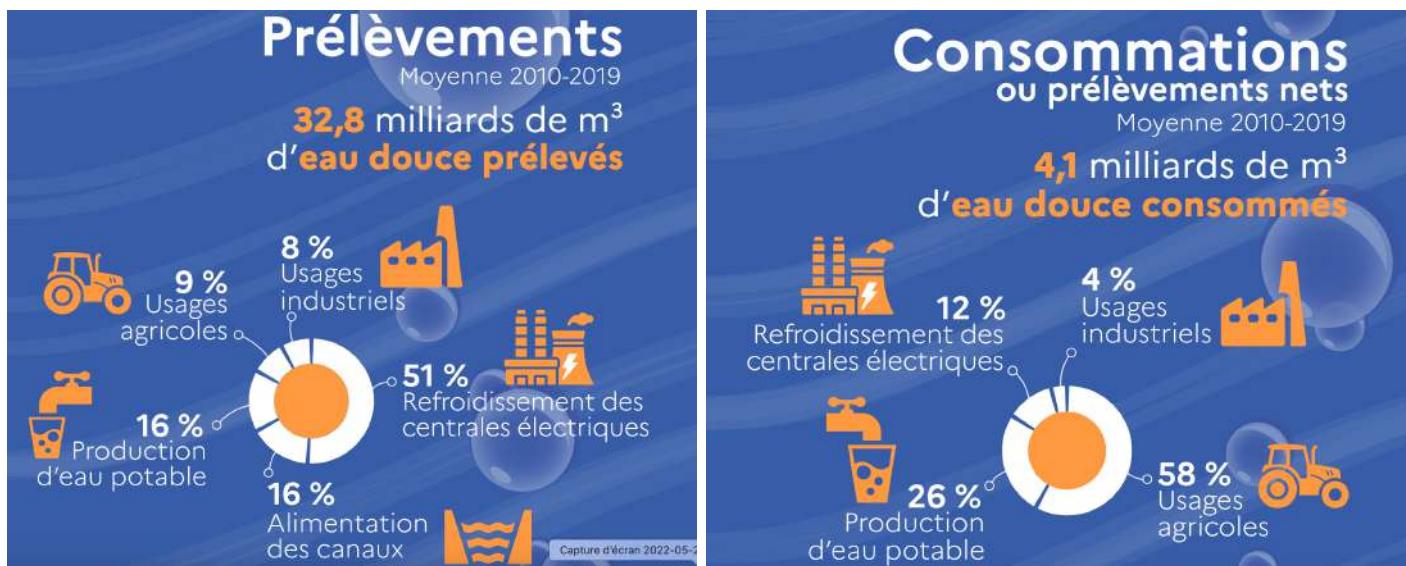
L'agriculture a été un des sujets de l'actualité estivale cet été. Un des volets concernait les méga-bassines, c'est l'occasion de faire le point sur la différence entre prélèvements et consommations d'eau.

En France les précipitations pluviales varient de 400 à 600 milliards m³/an, (soit en moyenne 930 mm d'eau qui tombent annuellement) un peu plus de 60 % de ce volume repart dans l'atmosphère en s'évaporant. Le reste se transforme en pluies utiles : alimentation des cours d'eau, infiltration dans les sols, et alimentation des nappes phréatiques et des sols pour hydrater les végétaux.

La réserve en eau renouvelable – ce qui reste après l'évapotranspiration – représente environ 200 milliards de m³. Les activités humaines prélèvent, en moyenne, 32 milliards de m³. Globalement, une grande partie est restituée aux milieux aquatiques.

Prélèvements et Consommation d'eaux suivant les secteurs

(source <https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/prelevee-ou-consommee-comment-compter-sur-l-eau>).



L'agriculture

(environ 60 % de la consommation soit 2,5 milliards de m³)
En 2019, les usages agricoles ont représenté environ 10 % des prélèvements, avec 3,2 milliards de mètres cubes. **Un peu moins de 90 % de ces prélèvements sont destinés à l'irrigation des cultures et le sont surtout en période estivale.**

La consommation agricole, 62% en 2019, connaît son pic en été. Ainsi, sur les trois-quarts du territoire métropolitain, l'agriculture représente à elle seule plus de 50% de la consommation entre juin et août, selon un rapport publié par le ministère de la transition écologique (jusqu'à plus de 90 % dans certains territoires, notamment dans le sud du pays), alors même que la même période ne contribue qu'à 3,7 % de l'apport en eau douce renouvelable. Mais derrière ce chiffre se cache de fortes disparités.

« Dans ces secteurs, la part d'eau consommée par l'usage agricole en période estivale dépasse 90 %. Elle est essentiellement destinée aux cultures céralières, majoritairement le maïs », note un rapport de 2020. Les céréales, des plantes extrêmement gourmandes en eau, sont celles qui mobilisent le plus de ressources. En 2010, les trois régions (Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Occitanie) qui réunissaient 70 % de la superficie de céréales représentaient 50% des prélèvements français destinés à l'agriculture.

L'eau potable

(environ 26 % de la consommation soit 1,1 milliards de m³)
L'eau potable représentait en 2019 environ 17% du volume d'eau douce prélevé en France, soit 217 litres par jour et par habitant. **En raison des fuites lors de son transport (estimées à 10 %) puis lors de sa distribution (environ 20 %), la consommation réelle est toujours moindre et s'est établie à 147 litres d'eau potable par jour et par habitant en 2019. Un volume dans la moyenne des pays européens.**

Les bains et douches sont le premier poste de consommation de l'eau potable dans les logements français et représentent 39 % de l'eau consommée, selon le centre d'information sur l'eau (CIE). Les sanitaires (WC) suivent en deuxième équipement le plus consommateur (20 %), puis le lavage du linge (12 %) et de la vaisselle (10%).

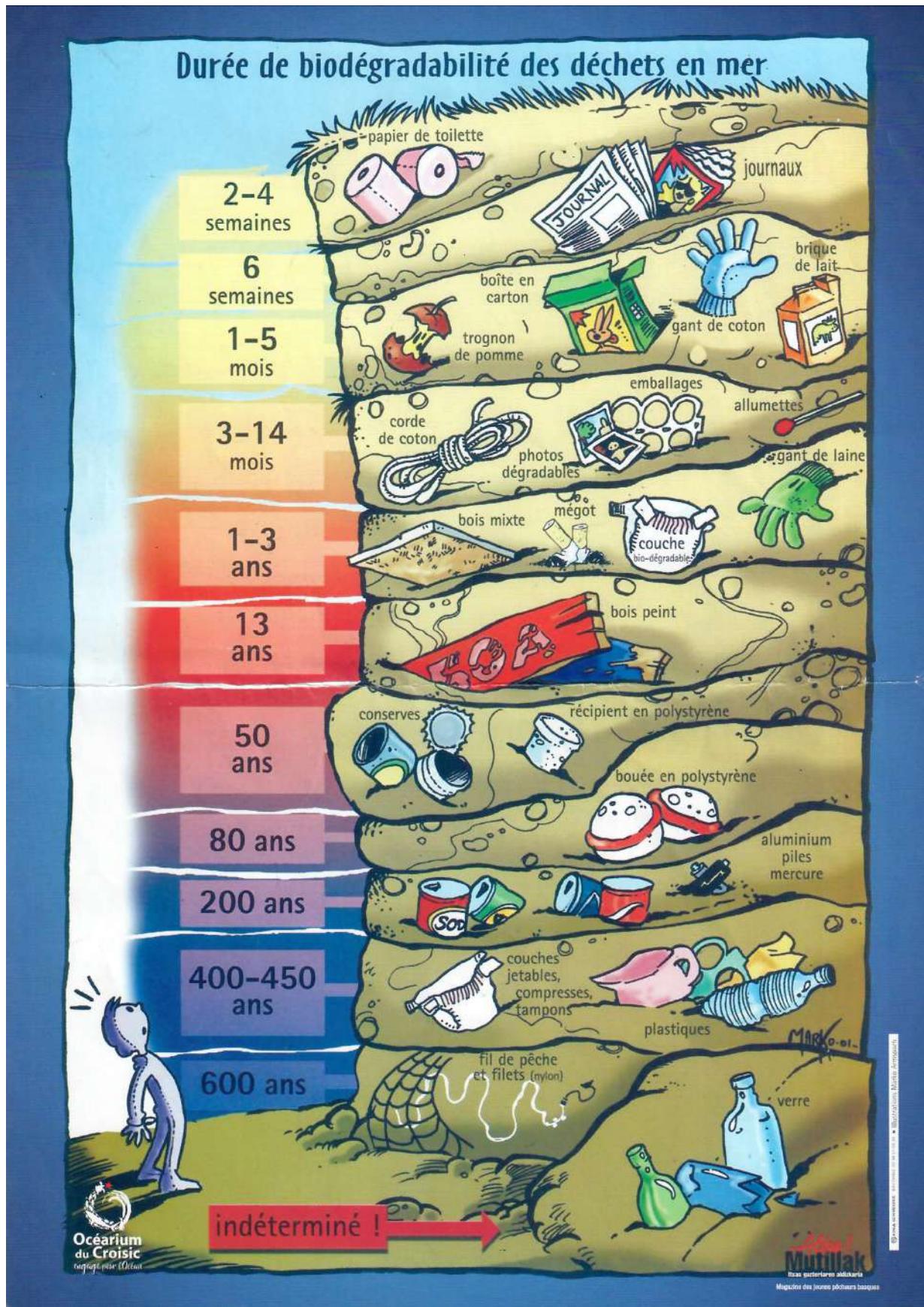
Refroidissement des centrales électriques nucléaires

(environ 12 % de la consommation soit 0,5 milliards de m³).

Usages industriels

(environ 4 % de la consommation soit 0,12 milliards de m³).
Source : [notre-environnement.gouv.fr](https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/prelevee-ou-consommee-comment-compter-sur-l-eau) ⇒ Économie ⇒ L'utilisation des ressources naturelles ⇒ Actualités ⇒ Prélevée ou consommée : comment compter (sur) l'eau ?

LA POLLUTION DES MERS



Source du document : Océarium du Croisic

QUELQUES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

SANAMA 2025



Le Stand A.P.S.



Jean-Luc en démonstration (montage de mouche) pour FR3 et devant l'assistance



Déversements d'alevins en provenance du C.N.S.S. (aide de l'APS lors de la phase départ canoës)



Le transfert dans les sacs



L'acheminement



Le placement dans les canoës de Tonic Aventure

Alimentation en rivière du saumon adulte (Photo de Guy Chagnon 1^{er} juillet 2025 en Norvège)



Dans le magazine APS N°18, de septembre 2008, pages 6, 7 et 8, Guy avait abordé le sujet de l'alimentation du saumon atlantique en eau douce durant sa migration.

Nous savons que des pêcheurs (semi-amateurs) de la rivière Sienne dans les années 1930 avaient aussi noté que certains saumons se nourrissaient en eau douce.

La photo ci-contre montre le contenu stomacal d'un saumon mâle de 2 kg pris le 1^{er} juillet 2025 à 16 heures, un nombre assez important de gammarides étaient bien présents.



J'aide les actions en faveur du Saumon Atlantique Loire Allier

J'adhère à [l'Association Protectrice du Saumon](#)

Nom (en lettres CAPITALES) : Prénom

Adresse : Courriel :

Code postal : Ville :

Membre adhérent 25 € Membre sympathisant 30 € Membre bienfaiteur : 35 €

Ci joint la somme de € Par chèque bancaire

A l'ordre de

[l'Association Protectrice du Saumon Loire Allier](#)

à Monsieur Pierre HAUTIER – 4, rue de la Chapelle – 63 130 ROYAT

La carte de membre me sera renvoyée dès réception par retour de courrier